

## Gestion du risque pour le dirigeant sportif du jeudi 21 février 2019

---

**Organisateur** : Comité Olympique et Sportif des Pyrénées Orientales

Tel : 04 68 63 32 68 – courriel : [cdos66@wanadoo.fr](mailto:cdos66@wanadoo.fr) - URL : <http://pyreneesorientales.franceolympique.com>

**Public** : Dirigeants bénévoles, membres et salariés d'associations et des comités départementaux sportifs des P.-O.

**Formation** gratuite.

**Lieu** : Maison Départementale des Sports des P.-O. rue Duguay-Trouin, Perpignan.

**Horaire** : 18h 30 – 21h 30

**Intervenant** : Patrice Meseguer - Allianz

---

**BUT GENERAL** : Appréhender les risques liés aux activités menées par l'association pour mieux protéger le dirigeant bénévole.

---

### OBJECTIFS :

- Présenter la responsabilité civile des mandataires sociaux.
  - Expliquer l'augmentation des mises en cause des dirigeants d'association dans la société actuelle.
  - Connaître les risques encourus par le dirigeant d'association dans le cadre des actions mises en œuvre.
  - Éviter les écueils pour améliorer le fonctionnement de l'association et de ses projets.
  - Connaître les manquements aux obligations légales.
- 

### EXPLICATIONS PRATIQUES sur des situations comme :

- Organisation de soirées ou de festivités.
  - Le harcèlement moral.
  - Gestion du passif d'une association.
  - Le contrôle URSSAF et ses conséquences.
  - Les règles de sécurité à prévoir dans toute action engagée.
  - Les conséquences d'une gestion défailante.
- 

**LES DISPOSITIONS LEGALES** et les différences à connaître entre les conséquences pénales et civiles dans un procès de dirigeant.

